

► **Du vendredi 6 au samedi 21 novembre**  
**2<sup>ème</sup> Salon des Arts**  
 Complexe M. SAUSSINE

► **Mercredi 11 novembre à 12h**  
**Commemoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**  
 Une vente de bleuets sera organisée au profit des anciens combattants  
 Espace Monument aux morts  
 Complexe M. SAUSSINE

► **Samedi 14 novembre** à partir de 19h  
 Championnat de France et ligue Languedoc-Roussillon en **boxe française**  
 Combat espoir et élite B (masculin / féminin). Complexe M. SAUSSINE  
 Buvette et petite restauration sur place  
 Entrée 10 €

► **Dimanche 15 novembre** à 14h30  
**Loto** de la maison de retraite «Les Jardins de St Hilaire» - Salle Polyvalente

► **Samedi 21 novembre** en matinée  
**Marché** Résidences Jasse de Bernard

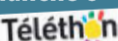
► **Samedi 21 novembre** à 21h  
**Loto** du Club Taurin «Le St Hilaire»  
 Salle Polyvalente

► **Dimanche 22 novembre** à 14h30  
**Loto** de l'association Orlita  
 Salle polyvalente

► **Samedi 28 novembre** à partir de 9h  
**Bourses aux jouets** de l'école maternelle  
 Salle Polyvalente

► **Samedi 28 novembre** à 20h30  
**Soirée cabaret** - Association Model's  
 Salle Louis BENOIT

► **Dimanche 6 décembre** en matinée  
**Marché** - Cœur du village

► **Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre** **Téléthon 2015**   
 24H NON STOP avec comme fil rouge le badminton de vendredi 18h à samedi 18h  
 Nombreuses animations toute la journée

de samedi. Marché du village et Marché de Noël le dimanche 6 décembre de 9h à 19h - Complexe M. SAUSSINE

► **Samedi 12 décembre**  
**Vide grenier** de l'école de la Jasse de Bernard - Salle Polyvalente  
 • **Concert** à 20h30 avec le groupe «7 échos» - Temple, cœur du village  
 Entrée libre

► **Dimanche 13 décembre** à 14h30  
**Loto** de l'Omnisports Football la Jasse St Hilaire - Salle Polyvalente

► **Samedi 19 décembre** en matinée  
**Marché** Résidences Jasse de Bernard

► **Dimanche 3 janvier** en matinée  
**Marché** - Cœur du village

► **Vendredi 8 janvier** à 19h  
**Vœux du maire** - Salle Polyvalente

► **Samedi 16 janvier** en matinée  
**Marché** Résidences Jasse de Bernard

► **Jeu 28 janvier** à 16h00  
**Spectacle** de la Cie «Les grandes gueules»  
 Le Cratère scène nationale - Salle Louis BENOIT

► **Dimanche 7 février** en matinée  
 • **Marché** - Cœur du village  
 • **Repas dansant** 12h - Salle Polyvalente

► **Samedi 13 et dimanche 14 février**  
 4<sup>ème</sup> édition de l'**expo «Photonature»**  
 Salle Louis BENOIT

► **Dimanche 14 février** à 14h30  
**Loto** du tennis club - Salle Polyvalente

► **Samedi 20 février** en matinée  
**Marché** Résidences Jasse de Bernard

► **Samedi 20 février** en soirée  
**Soirée Texas country** - Salle Louis BENOIT

► **Dimanche 21 février** de 9h à 18h  
**Course de voitures** électriques radiocommandées organisée par l'association RMATT - Salle Polyvalente

► **Dimanche 28 février** à 12h  
**Repas des Aînés** - Ouvert aux personnes de 70 ans et plus - Salle polyvalente

4228 habitants-1390 hectares

Préfet : **Didier Martin**

Sous-préfet d'Alès : **Olivier Delcayrou**

**Mairie de St Hilaire de Brethmas**  
 Tel. : **04.66.61.33.59**  
 Fax : 04 66 61 02 05  
 E-mail : **mairie30560@orange.fr**  
 Site internet : **www.sthilairedebrethmas.fr**  
 Facebook : **sainthilairedebrethmas**  
 Lundi-Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
 Samedi de 8h30 à 12h

Directrice Générale des Services : **Julie MARECHAL**

Service Administratif : **Nathalie ALLIGNOL, Solange VEIRUN, Nathalie PRATLONG, Séverine DISCOURT, Sabine GARCIA, Corinne BERTRAND, Patricia PEYRE DE LESCURE, Valérie AMBLARD, Nancy OBEJO, Mireille POPLAWSKI, Cédric PHILIPPOT, Stéphane BRAHIC.**

Police Municipale : **Max BARBUT**

Service Jeunesse : **Romarc BOYER**

Service Technique : **Vincent DUMAS, Christian GARDIES, Patrice LEVILLAIN, Fabrice BRUN, Eric LAURIOL, Didier LARNAC, Christophe MARTIN, Dominique DOCQUINCOURT, Patrick BEIX.**

Service Ecoles : **Gisèle VIOLA, Sabrina BRINGER, Julie FRANZA TEULE, Nathalie PEREZ, Delphine RIGAUD, Emilie HALARD.**

Service Cantine : **Christelle CRESPIY, Halima FEDDAL, Maryse MOREAU, Catherine DEOCAL, Emilie TEISSIER, Véronique BONNET.**

Service d'Entretien : **Magalie MAGNIEN, Michèle VIC, Sophia MAGRO, Corinne RUIZ, Karine CHUDZIK.**

*Permanences en mairie du maire, des adjoints et conseillers délégués :*

**Jean-Michel PERRET**, maire.  
 Sur rendez-vous.

**Rémy OFFREDI**, maire-adjoint aux finances et développement économique. Sur rendez-vous.

**Pascal ATGER**, adjoint à la culture et aux festivités. Sur rendez-vous.

**Evelyne RICHARD**, adjointe aux solidarités. Sur rendez-vous.

**Sébastien ROUMIGUIE**, adjoint aux sports. Sur rendez-vous.

**Cathy BRUSSET**, adjointe à la participation citoyenne. Sur rendez-vous.

**Jacky MIALHE**, adjoint aux travaux. Sur rendez-vous.

**Meriem LAMARTI**, adjointe à l'éducation. Sur rendez-vous.

**Nicolas FERRIERE**, conseiller délégué à la communication et aux relations institutionnelles. Sur rendez-vous.

**Claudie HUGUET CARMONA**, conseillère déléguée à l'environnement. Sur rendez-vous.

**Bernard VEIRUN**, conseiller délégué à l'animation intergénérationnelle et la vie associative. Sur rendez-vous.

**Isabelle VALY**, conseillère déléguée à la petite enfance. Sur rendez-vous.

**Le conseil municipal remercie vivement l'ensemble des annonceurs présents dans cette brochure, ils vous permettent de recevoir gratuitement chez vous les informations concernant votre commune.**

*Médecins*

**Dr FRANZETTI** : 04 66 30 45 41  
**Dr CROS-DELPON** : 04 66 78 89 58  
**Dr SAPEDE** : 04 66 61 31 51  
**Dr TROULHIAS** : 04 66 86 70 63

*Orthophoniste*

**Isabelle LEBLOND** : 04 66 30 95 41  
**Sophie MALICOT** : 04 66 78 85 92

*Podologue :*

**Carmona Thomas** : 07 61 25 43 27  
**L'Empreinte d'Aurélié** : 06 60 17 61 02

*Psychanalyste*

**Françoise GHIENNE** : 04 66 55 80 68

*Infirmiers - infirmières*

**Laurence BATAILLE** : 04 66 61 05 18  
**Leila BOUROUANE** : 04 66 61 05 85  
**Christine CHEYREZY** : 04 66 86 34 31  
**Boris GRASSET** : 06 15 77 63 42  
**Marie-Christine HALLE** : 06 78 58 52 70  
**Virginie MOISE** : 06 59 58 31 44  
**Annie PUECH** : 06 83 52 02 34  
**Sylvie LAURIOL** : 04 66 61 00 65  
**Karine LAURET** : 04 66 24 65 82  
**Christine ROCHE-ROBERT** : 04 66 30 16 82  
**Myriam ANTEZAK** : 06 71 60 94 38

*Pharmacies*

**CHAINIEUX** : 04 66 61 05 81  
**LE COSTOEC** : 04 66 30 13 08

*Masseurs-Kinésithérapeutes*

**Philippe SIDAOUI** : 04 66 56 62 50  
**Jean-Marie VELTZ** : 04 66 78 60 79

*Dentistes*

**Sophie WATTEAU & Jean-Louis ROBERT** : 04 66 86 90 05

*Vétérinaires*

**Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL** : 04 66 56 83 83

*Ambulance-taxi*

**SAINT HILAIRE AMBULANCES** : 04 66 56 74 77  
**TAXI LA BOURGADE** : 06 82 65 22 73

*Pompes funèbres*

**SAINT HILAIRE AMBULANCES** : 04 66 56 74 77

*Divers*

**La Poste** : 04 66 61 35 27  
**Maison de retraite** Les Jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

**Halte-garderie** «La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

*Permanences de l'assistante sociale :*

en mairie le jeudi de 14 à 15h, (sauf le 4e jeudi du mois) Contact permanent au 04 66 86 16 52

**Communauté d'Agglomération Grand Alès** : 04 66 78 89 00

**Objets encombrants** : 04 66 55 60 93 (Numéro d'inscription)

**Ramassage tous les 3<sup>ème</sup> mardis du mois**

**Gendarmerie** : 04 66 83 50 37

## L'écho de Saint Hilaire

*Rédacteur en chef :* **Nicolas FERRIERE**

*Directeur de publication :* **Jean-Michel PERRET**

*Rédaction et conception :* **la commission communication, le chargé de communication Cédric Philippot et Vriens Design**

*Crédits photos :* **Service communication, Mairie de St Hilaire de Brehmas**

*Régie publicitaire et impression :* **Mairie de St Hilaire de Brethmas et Jean-Pierre ISSENJOU, imprimerie**

## DANS CE NUMERO

- **L'édito du Maire** p. 2
- **Le marché de St Hilaire est de retour** p. 3
- **Les travaux** p. 8
- **Un point sur les finances** p. 9
- **St-Hilaire en route vers le 0 phyto** p. 10
- **Agenda et informations pratiques** p. 12



## Votre bulletin évolue

Depuis mars 2014, vous avez vu se succéder plusieurs formats de votre bulletin municipal. Des formes et des couleurs différentes qui interrogent certains d'entre vous mais qui sont pour l'équipe de communication, la garantie de trouver la formule qui vous convient le mieux.

La mairie met en place progressivement de nouveaux moyens de communication, au travers des réseaux sociaux pour ceux qui s'en servent, du site internet municipal mais aussi au travers des outils plus traditionnels comme les panneaux d'affichage que nous souhaitons redéployer. Communiquer c'est aussi informer, au travers de signalétiques nouvelles.

Ces efforts sont réalisés avec un budget de communication contraint, inférieur à celui des équipes précédentes. La raison en est simple : ce sont les élus et le personnel communal qui rédigent. Pas de prestataire extérieur.

Maîtriser des coûts donc et améliorer la visibilité des informations communales, deux objectifs que nous remplissons avec vous. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur le bulletin par mail, Facebook, sur le site, par courrier ou par téléphone.

Nicolas Ferrière, délégué à la communication

à découper et renvoyer en mairie

## Sondage votre format préféré :

- Format A4 : 21 x 29,7
- Format précédent : 19 x 25 cm
- Ce format : 28 x38 cm

**Mairie de St Hilaire de Brethmas**  
 Tel. : **04.66.61.33.59**  
 E-mail : **mairie30560@orange.fr**  
 Site internet : **www.sthilairedebrethmas.fr**

# Une époque formidable

## Chers habitants de Saint-Hilaire

En ces temps difficiles pour certains d'entre nous, notre équipe essaie de défendre une vision responsable certes, mais néanmoins solidaire. Accueillir des réfugiés syriens ? Pour les humanistes que nous sommes, c'est un devoir, et nous n'avons pas attendu une photo choc pour nous prononcer, nous n'avons pas attendu que le drame humain soit médiatisé. Nous avons proposé l'accueil d'une ou deux familles.

Agir avec peu de moyen et un budget contraint ? Mais comment prévoir les inondations qui ont coûté près d'un million d'euros à la collectivité, une école amiantée qui oblige à une rénovation totale, une baisse des dotations de l'Etat de près de 40 000 euros chaque année. Pour pérenniser nos finances, nous n'avons pas le choix. Nous assumons ces décisions difficiles parce que nous ferons également les efforts nécessaires d'économies budgétaires de fonctionnement au sein des services municipaux.

Par ailleurs, nos décisions récentes quant au fonctionnement de notre équipe sont collégiales, n'en déplaise à certains.

Nous continuons à agir pour votre bien-être, pour notre bien vivre. Un bien-vivre qui passe par l'animation du village : vous l'avez appelé de vos vœux, il est arrivé et se pérennise : le marché de Saint-Hilaire, ce forum qui nous permet et nous permettra de nous rencontrer le dimanche matin au village et le samedi matin à la Jasse.

Semaine bleue, salon des arts, expositions de peinture, pièces de théâtre, l'offre culturelle et associative se densifie à St-Hilaire et c'est une réelle satisfaction, fruit d'efforts qui ne s'arrêteront pas là.

Chers saint-hilairoises et saint-hilairois, face au rejet de la politique politicienne que pratiquent notamment certains élus partisans, nous souhaitons et je souhaite, toujours plus de proximité, de dialogue et de travail commun. Nous sommes à votre disposition, ne l'oubliez pas. N'hésitez pas à nous interpeller, à venir nous rencontrer, pour continuer à faire avancer notre village avec vous.

Jean-Michel Perret et l'équipe municipale



## Les 1<sup>ers</sup> marchés de Saint-Hilaire

Après le marché du dimanche 4 octobre dernier au village, c'était au tour de la Jasse de Bernard de recevoir son 1<sup>er</sup> marché des producteurs et commerçants.

Le marché a eu lieu ce samedi 17 octobre et s'est déroulé devant les résidences du Centre Commercial de la Jasse de 7 h à 13 h. Retour en photo sur ces deux événements qui relancent la présence régulière de marchés au village qui donneront plus de vie à la commune.

**Rendez-vous tous les 1<sup>ers</sup> dimanche du mois au village et tous les 3<sup>es</sup> samedi du mois à la Jasse.**



## Inauguration des jardins familiaux bio

Ce Vendredi 9 Octobre, en présence de nombreux St Hilairois et St Hilairoises, a eu lieu l'inauguration des Jardins Familiaux Bio de La Lègue.

Jean-Michel Perret, Maire, et Henri Rivière, Président de l'Association, ont remercié l'ensemble des personnes ayant œuvré à la réalisation de cet espace.

Les services techniques de la commune n'ont pas été oubliés au moment des remerciements.

L'association, créée le 21 Novembre 2014, compte déjà 13 jardiniers qui cultivent les terrains mis à leur disposition par la commune.

Place maintenant à la préparation des terrains en vue du prochain hiver et à la finition des aménagements extérieurs (clôture, électricité, peinture).



**Une permanence «Jardins Familiaux» est assurée, sur rendez-vous, tous les 1<sup>ers</sup> Jeudi du mois de 14 h à 16 h, en mairie ou aux jardins.**



# Manifeste

des élus de la commune de St Hilaire de Brethmas

Le mardi 29 septembre 2015, nous avons été appelés à voter, comme la loi nous l'impose, à propos du poste d'adjointe de Madame Bernard-Chamson, suite à un retrait par le Maire, Jean-Michel Perret, de sa délégation à l'urbanisme.

**Pour répondre à vos interrogations justifiées, et mettre un terme aux interprétations et supputations, nous vous devons des explications.**

## Pourquoi cette décision ?

Cette décision a fait l'objet, comme vous l'imaginez, de débats au sein de notre équipe. Comme un divorce, c'est avec regrets que nous avons très majoritairement constaté que notre collègue ne nous faisait plus confiance. Cette même confiance qui était rompue avec le Maire.

Ce climat de défiance a généré des tensions qui empêchaient un travail serein.

Si cette situation n'enlève rien au travail réalisé par Madame Bernard-Chamson dans le domaine de l'urbanisme, ce climat a rendu nécessaire la décision collective qui a suivi.

**Malgré cette difficulté, comme il en existe dans tout groupe humain, notre équipe reste soudée et forte pour garder son efficacité et poursuivre la mission que vous lui avez confiée.**

## Comment expliquer notre vote ?

Oui, nous avons voté le maintien de Madame Bernard-Chamson en tant qu'adjointe, une décision très surprenante pour beaucoup d'entre vous. Le jour du vote, vous étiez nombreux à attendre un retrait du poste d'adjointe, encouragés certainement par le bruit médiatique généré par ce différend interne.

Notre décision est pourtant simple, malgré les difficultés rencontrées avec Madame Bernard-Chamson, difficultés qui nous ont obligé à acter le retrait de sa délégation, elle reste un membre de notre équipe, élue par les citoyens de la commune, et nous avons du respect pour son travail à nos côtés depuis de nombreuses années.

Cette décision humaine et équilibrée ne contredit en rien le soutien total que notre équipe témoigne à son maire, Jean-Michel Perret. Notre liste ne souhaite pas reproduire les mécanismes de la politique politicienne qui voudraient qu'on évince systématiquement quelqu'un quand le rapport de force lui est défavorable.

**Dans ce cadre particulier certes, mais réfléchi et humain et surtout qui nous convient pour travailler, nous poursuivons notre mission, celle que vous nous avez confiée depuis mars 2014 dans le respect des engagements que nous avons pris.**

Rémy OFFREDI, Evelyne RICHARD, Pascal ATGER, Catherine LAYRE BRUSSET, Nicolas FERRIERE, Claudie HUGUET CARMONA, Jacky MIALHE, Meriem LAMARTI, Bernard VEIRUN, Agnès LALANDE, Laurent CLERC, Isabelle VALY, Sébastien ROUMIGUIÉ, Jasmine FRAISSE, Michel PUGET, Nathalie BOYER HUGUET, Bernard CREISSEN, Jocelyne MEYRUEIS



## Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Le 2 Octobre, les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont fait leur rentrée.

Des réunions de travail sont programmées pour le 06 et 20 Novembre 2015 ainsi que le 11 et 18 Décembre 2015.

En juin 2015, le projet du Conseil Municipal des Enfants de photographier des portraits de personnes âgées habitant sur notre commune a été validé. Les enfants seront encadrés par Monsieur Jean Dizier, graphiste retraité et photographe sur notre commune. Ils iront à la rencontre de ces personnes volontaires, témoins de la vie de notre commune. Une exposition sera par la suite proposée au public.

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Enfants a décidé de se mobiliser pour le TELETHON en décembre 2015.



## Les TAP au top !

(Temps d'Activités Périscolaires)

Vous avez plébiscité les TAP l'année dernière avec plus de 95% de participation, nous poursuivons cette année encore avec de nouvelles activités: radio, art-bois, tennis, athlétisme.

Les intervenants hip-hop, basket, cirque, badminton, jeux de société, théâtre, arts plastiques et chant ont renouvelé leur intervention.

Un apprentissage très varié est offert à tous afin de découvrir de nouvelles disciplines et de s'enrichir avec ses camarades.

Cette année, nous avons fait le choix de poursuivre des TAP de qualité, variés et gratuits pour qu'ils soient accessibles à tous nos enfants. Nous avons alerté la Ministre de l'Education Nationale, les députés et conseillers départementaux du Gard, par courrier sur les difficultés financières auxquelles nous sommes confrontés par rapport à ce dispositif qui nous est imposé.



## Retour sur les fêtes de fin d'année scolaire

L'école maternelle a ouvert les festivités en premier:

Le maire Jean-Michel Perret et son adjointe à l'éducation Meriem Lamarti ont remis à chaque élève de la grande section le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un livre: «Souriceau veut apprendre à lire».

Ce geste témoigne de l'attention portée par les élus à ce passage si symbolique de nos petits de la maternelle à l'école élémentaire, chez les «grands»!

Les deux écoles primaires ont fêté chacune, différemment, le même soir, la fin de l'année scolaire:

L'école Josette Roucaute a été honorée de la présence de sa «maraine».

L'APE a vaillamment organisé un repas et la bonne ambiance de cette soirée estivale n'a pas été entamée malgré des soucis électriques... Le spectacle réalisé par les élèves et les enseignantes a été l'occasion de belles émotions. Cette année, Indira HENNY, intervenante «chant» des voix d'or pendant les TAP, a mis à profit son talent en clôturant la soirée avec l'ensemble des élèves.

Parents, enfants et amis de l'école de la Jasse ce sont quant à eux retrouvés sous le chapiteau. En effet cette année, à l'initiative des enseignantes, pendant quinze jours, tous les élèves, ont été initiés

aux différentes disciplines du cirque par la compagnie «Equilibre» de Foissac, au programme: jonglage, fil, trapèze, acrobaties...

Financé par l'OCCE, l'APE et la municipalité ce projet a permis la réalisation du spectacle de fin d'année. Ainsi chaque enfant a pu révéler son talent.

Félicitations à tous, élèves, enseignants, parents, intervenants, APE... pour ces moments magiques.

Notons cette année, là aussi, une attention particulière de la municipalité, qui en plus des traditionnels dictionnaires remis aux futurs élèves du collège, a offert un livre «Jonathan Livingston le goéland». Ce magnifique conte les invite à s'ouvrir au monde, à aller au bout de leurs passions et surtout à vivre pleinement.

## Les mouvements de personnel

Le 30 juin 2015, à l'initiative du Maire et de son adjointe à l'éducation, était invité à la mairie, l'ensemble du personnel en charge de nos élèves des écoles primaires: agents d'entretien, personnels de cantine, ATSEM, délégués des parents d'élèves, représentants des APE et bien sûr nos enseignantes ainsi que l'Inspectrice de l'Education Nationale et l'ami des écoles M. Spies.

Jean-Michel Perret a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble de cette communauté éducative, le travail effectué en collaboration avec Meriem Lamarti et a souligné le rôle indispensable de chacun au

sein de cette équipe.

Une attention particulière a été portée au départ de quelques membres:

• Deux auxiliaires de vie sociale: Bénédicte Guitteny, Emmanuelle Couvilliers

• Deux enseignantes: Cécilia Guy et Roselyne Simoes

L'heure de la retraite a sonné pour Mme BOMPART, Inspectrice de l'Education Nationale. Nous tenions à la remercier vivement pour son soutien et son accompagnement lors du déménagement de l'école maternelle. Elle a été un des maillons forts dans cette épreuve que nous avons dû affronter tous ensemble.

## La rentrée

Cette année, on dénombre 404 écoliers: 127 à l'école Roucaute, 128 à l'école de la Jasse et 149 à l'école maternelle.

Chacun a retrouvé son école. Comme prévu, la maternelle reste installée provisoirement au Mas Bruguier. Nous ferons le point un peu plus loin sur les travaux des anciens locaux.



**RAPPEL: Le sens de circulation** de la rue André SCHENK, au niveau de cette école maternelle provisoire (centre de loisirs sans hébergement) a été modifié afin d'assurer LA SECURITE DE NOS PETITS (3 à 6 ans). MERCI DE LE RESPECTER.

## V I V R E E N S E M B L E

# Incivilités : il faut dire Stop !

Les incivilités continuent sur la commune: dépôts sauvages de déchets et d'encombrants, nuisances sonores, haies débordantes. **Quelques rappels utiles s'imposent !**



**1. Le bien-vivre** est l'affaire de chacun d'entre nous. Il est facile, à titre individuel, de faire les efforts minimums pour garder une ville propre. La municipalité remercie les habitants qui font des efforts et appelle à la vigilance dans les hameaux contre les pratiques qui nuisent à la collectivité.

**2. Le ramassage des encombrants** se fait à date précise: le 3e mardi de chaque mois. Les personnes qui souhaitent se débarrasser d'objets encombrants doivent se signaler au numéro suivant: **04 66 55 60 93**.

**3. Les dépôts sauvages d'encombrants ou d'autres déchets sont susceptibles de faire l'objet de poursuites passibles d'amendes conséquentes.** Chaque habitant est encouragé à respecter les zones de dépôt des ordures ménagères et à inciter son entourage à en faire de même. Certaines communes ont décidé de passer à la vitesse supérieure face aux incivilités: fouille des poubelles déposées et poursuites des déposants. La municipalité souhaiterait, avant d'avoir à prendre ce type de mesure, que

chacun prenne ses responsabilités. Des campagnes successives de sensibilisation ont lieu sur la commune et sont à relayer (campagne «gros dégueux»).

**4. La taille des haies,** l'entretien des abords de propriétés et l'arrosage sont régis par des règles que chacun doit appliquer. Sans cela, les personnes concernées s'exposent à une verbalisation. La taille des haies aux abords des propriétés est obligatoire. Les défauts d'entretien entraînent des risques multiples: de sécurité routière, d'obstruction en cas d'inondations, d'incendie en période de sécheresse. Afin de garantir la sécurité de tous, les riverains sont invités à être vigilants quant à l'entretien de leurs abords de propriétés.



## Point sur la gestion des déchets

Comme la municipalité s'y était engagée lors des réunions de hameau qui ont eu lieu durant l'été un courrier a été adressé au Président d'Alès Agglomération, Max Roustan qui demandait une réunion publique avec les responsables de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Si vous souhaitez la consulter, elle est disponible en ligne sur:

[www.sthilairedebrethmas.fr](http://www.sthilairedebrethmas.fr)



## Fête des associations

Le **12 septembre 2015** avait lieu la traditionnelle fête des associations. Tout le week-end, la fête a accueilli un public nombreux compte tenu des conditions météorologiques. Victime de son succès, la fête des associations a dû être organisée sur tout le complexe à savoir le gymnase Maurice Saussine et la salle Louis Benoît. **Contrairement à ce qui a été publié dans la presse locale, il n'y a jamais eu autant d'associations participantes** (41 cette année, contre 34 en 2014 et 28 en 2013 et moins de 30 les années précédentes). La météo nous a obligé à annuler au dernier moment des démonstrations et activités extérieures prévues de longue date, mais la grande nouveauté de cette année a pu être maintenue : la mise en place d'un bassin à l'intérieur du gymnase pour proposer gratuitement un baptême de plongée.



**Le Nautile**, club de plongée de la commune, a réalisé 15 baptêmes de plongée durant l'après-midi. Un grand bravo à tous les bénévoles du club ainsi qu'aux courageux qui ont bravé une eau à 20°C.

Un grand merci à toutes les associations qui ont participé à cette fête en espérant que l'édition 2016 sera moins humide.



*Du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre s'est tenue la semaine bleue. Retour en photo sur les animations de la semaine.*

## Un été sportif

Pour la première fois cet été s'est déroulée l'opération **Saint Hilaire l'été, c'est libre accès** du 13 juillet au 31 août. Des cours ont été proposés gratuitement durant l'été par les associations de boxe, de tai-chi et de badminton. Les trois courts de tennis ont été ouverts durant cette période permettant à un public régulier de venir pratiquer le tennis sans occasionner de gêne pour les utilisateurs habituels. Aucune dégradation n'a été constatée durant cette période.

Nous remercions les associations de la commune qui ont donné de leur temps pour que cette manifestation ait lieu. Une nouvelle édition aura lieu lors de l'été 2016 en espérant mobiliser encore plus d'associations et de participants.

Le samedi 14 novembre est organisé un **gala de boxe française** au complexe Maurice Saussine à partir de 20h. Une dizaine de combats auront lieu lors de cette manifestation avec notamment la présence du vice-champion de France saint-hilaire Amine Feddal. Entrée 10€.

**Sportez-vous bien.**

## Kilomètres Sésame

L'histoire des kilomètres sésame a commencé il y a 11 ans sur la commune, à l'initiative d'une jeune autiste St Hilaireoise.

L'objectif initial était d'organiser une manifestation à caractère sportif mais aussi et surtout familial afin de partager des bons moments au profit d'une association : **SESAME AUTISME LANGUEDOC.**

Cette année, grâce à la générosité de bienfaiteurs donateurs et de divers organismes, l'association a obtenu suffisamment d'argent pour offrir aux personnes porteuses du handicap plusieurs équipements (achat de vélos- tricycles adaptés, achat de mobiliers extérieurs et achat d'une piscine hors sol aménagée).

## Un nouveau club de course à pied

**Un nouveau club de course à pied s'installe à St Hilaire, le Cévennes Trail Club, pour plus d'information, contactez Jacky Champion au 06 21 77 31 26.**

## Programme de réfection de la voirie suite aux inondations

**de Septembre et Octobre 2014**

Travaux sur voirie **683 034 € TTC**

Embâcles **207 000 € TTC**

TRAVAUX VOIRIES REALISEES	ESTIMATIONS TTC
1. Chemin du Mardilhon	16 440€
2. Rue André Schenck	12 360€
3. Chemin du Caragon	3 120€
4. Pont de Tribies Moulin	14 280€
5. Pont de Tribies Four à Chaux	34 089€
6. Chemin de Méjannes Pont	17 880€
7. Chemin de Pérau	11 400€
8. Chemin du Tilleul	29 160€
9. Chemin de Méjeannes	12 480€
10. Chemin du Signal	6 047€
11. Chemin du Pont	2 978€
12. Chemin de La Jasse de Betrine	43 645€
13. Chemin du château d'Eau	17 912€

**Montant total des travaux de voirie réalisés 221 791€**

14. Enlèvement des embâcles de l'Avene **104 769€**

**Montant total des travaux réalisés 326 560€**

## Programme pluri-annuel des voiries

**CHEMIN DE LA BUGADIÈRE:**

État des lieux : chemin très détérioré



Curage des fossés, scarification de la chaussée et évacuation des matériaux scarifiés

Apport de matériaux en 0,20 sur 10 cm d'épaisseur, nivellement de la chaussée et des abords, réalisation du revêtement en bi couche sur une largeur de 5,50 m avec mise à niveau des bouches à clé et regards

Réalisation des accotements en bi-couche de teinte claire afin de matérialiser la partie chaussée de la partie piétonne et de stationnement des véhicules

## Travaux réalisés par les Employés communaux aux écoles pendant les vacances scolaires

**ECOLE LA JASSE**

Peinture classe CM1 et CE2

Création d'une ventilation basse et pose de faïence dans les sanitaires garçons

Mise en place du rétro projecteur

Débouchage des chenaux, ramassage des feuilles mortes, tontes

Déplacement du photocopieur, réalisation d'une alimentation électrique et internet

Pose de tuiles chatière local sport

**ECOLE JOSETTE ROUCAUTE**

Peinture des portes des sanitaires filles et garçons

Mise en place d'un vidéoprojecteur,

d'un panneau d'affichage fermé à clé

Pose d'un cache urinoirs, d'un WC

Déplacement de la connexion internet classe CE1

Traçage d'une marelle sous le préau

et une autre dans la cour

Mise en place de matériel: 10 tables et chaises

bureau élèves et 4 bancs

Ramassage des feuilles mortes

**ECOLE MAS BRUGUIER**



Peinture de 2 classes et Couloir

Déménagement d'une classe dans un bungalow à la salle de danse

Protection des miroirs

Mise en place de porte manteaux

Tonte des espaces verts, ramassage des feuilles mortes



## Logements sociaux

Cet été la «Résidence la Rouvière» a accueilli ses locataires. Dix familles Saint-Hilaireises ont bénéficié de ces villas à caractère social.

La livraison de cette résidence est la bienvenue pour Saint Hilaire qui présente un lourd déficit en logements sociaux.

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) impose aux communes 20% de logements sociaux d'ici à 2020. A Saint Hilaire nous sommes très loin du compte. Il est important de rappeler que 75% des français sont éligibles au logement social. Financièrement ce manque de logements a également une répercussion sur le budget communal, car cela entraîne des pénalités d'un montant proche de 40 000€ par an. Dans les années à venir ces pénalités pèseront de plus en plus lourdes sur le budget, car elles seront multipliées par 5 en cas de non respect par la commune de cette obligation.

Afin de remédier à ce manque cruel de logements à loyers modérés et pour satisfaire le nombre croissant de demandes, les élus mettent en place plusieurs projets pour les années à venir. Ces programmes sont élaborés dans un souci de mixité sociale, en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux.

*Les dossiers de demande de logements sont à retirer auprès du CCAS en mairie.*

## Terrains à bâtir

**Saint Hilaire de Brethmas**

Et aussi  
Mons  
Saint Christol les Alès  
Salindres

**BAMA**  
NOUS PRÉPARONS LE TERRAIN

**04 66 68 75 01**

## Finances

Les mois d'octobre et novembre sont les mois des taxes locales (taxes foncières suivis de la taxe d'habitation). Vous pouvez constater que, cette année, **les taux des taxes communales n'ont pas bougé**. Nous avons promis de ne pas accroître l'impôt communal, ce que nous avons fait pour la deuxième année consécutive.

La hausse de la taxe foncière que nous subissons cette année est principalement la conséquence de l'augmentation de 10% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères votée par les élus d'Alès Agglomération.

Cette volonté de ne pas augmenter les taxes communales ne pourra toutefois pas résister aux contraintes budgétaires qui nous attendent en 2016. La commune devra faire face à une baisse de ses recettes de fonctionnement :

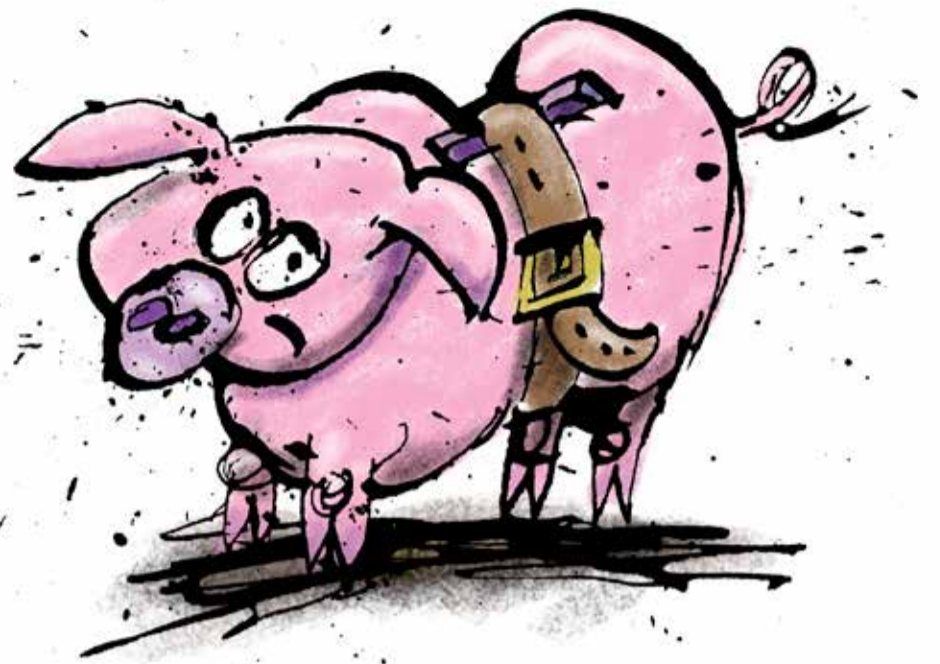
- Les dotations de l'Etat et celles d'Alès Agglomération sont revues drastiquement à la baisse (soit une perte prévisible pour notre commune de 130 000 € pour les deux années à venir)

- La subvention de 50 € par élève scolarisé dans nos écoles primaires versée par l'Etat qui permettait de financer une partie de la charge résultant de la mise en place du temps d'activité périscolaire (TAP) imposé parla réforme du temps scolaire est abandonnée.

Ces baisses de recettes interviendront alors que la commune devra supporter un alourdissement sensible des charges financières induites par le coût élevé des investissements imposés par la remise en état de la voirie largement endommagée par les inondations de septembre 2014 et la rénovation de l'école maternelle qui suivra les travaux de désamiantage.

Pour maintenir l'équilibre financier de la commune nous disposons de deux leviers que nous devons actionner simultanément. La stabilisation voire la réduction des dépenses de fonctionnement en réalisant des économies sur tous les postes où cela sera possible sans affecter la qualité des services qu'une municipalité doit garantir à sa population et l'augmentation de ses recettes courantes. C'est pourquoi lors du conseil municipal du 29 septembre 2015 nous avons voté une augmentation de la taxe foncière qui sera portée à 21,9 % en 2016. Le taux de la taxe d'habitation n'est pas touché, seul l'abattement dont bénéficient tous les foyers fiscaux de 15 % sera ramené à 10% sauf pour les ménages dont les revenus déclarés sont inférieurs aux seuils fiscaux fixés par l'Etat qui garderont un abattement de 15%.

Il est toujours plus simple d'opérer des choix en période d'abondance. Le contexte est bien différent aujourd'hui et nous impose des arbitrages, certes douloureux, mais indispensables pour préserver la santé financière de notre commune et garantir la qualité du service public.



## Mutuelles

### Comment réduire la cotisation à votre mutuelle ?

Selon une enquête récente, près de 30% de nos concitoyens déclarent avoir renoncé à des soins dans les 12 derniers mois essentiellement pour des raisons économiques. Dans le même temps, 89% des Français jugent que la complémentaire santé est une nécessité pour réduire le renoncement aux soins. L'enjeu est donc clair, l'accès aux soins passe par la facilitation de l'accès à la complémentaire santé !

Pour ce faire, des dispositifs publics existent mais demeurent encore trop peu connus de leurs bénéficiaires potentiels. L'**Aide à la Complémentaire Santé (ACS)**, destinée aux personnes dont les revenus sont légèrement supérieurs au plafond d'attribution de la CMU C, constitue un important dispositif pour la généralisation de la complémentaire mais utilisée seulement par 30% environ de ses bénéficiaires potentiels.

### Qu'est-ce que l'ACS ?

L'ACS permet la prise en charge d'une partie de la cotisation annuelle à une complémentaire santé sous la forme d'un chèque à remettre à la complémentaire santé. Le montant de l'aide varie selon l'âge et le nombre de personnes qui composent le foyer :

-16 ans	16-49 ans	50-59 ans	+60 ans
100€	200€	350€	550€

Depuis le 1er juillet 2015, une dizaine de groupements d'organismes sont habilités à proposer des offres référencées par le ministère de la santé disponible sur le site de l'assurance maladie ([www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).

### Quels sont les autres avantages de l'ACS ?

Les bénéficiaires de l'ACS bénéficient notamment :

- de tarifs sans dépassements d'honoraires quel que soit le médecin choisi, (sauf exigences particulières),
- de l'avance des frais pour les dépenses prises en charge par l'Assurance Maladie et l'organisme complémentaire, dans le cadre du parcours de soins coordonné,
- de l'exonération de la participation forfaitaire et des franchises
- de l'accès à des tarifs réduits sur les factures de gaz et d'électricité

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'ACS ?

- Résider en France depuis plus de trois mois,
- Être en situation régulière,
- Avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas les montants suivants :

**11 670 €** pour **1** personne

**17 505 €** pour **2** personnes

**21 006 €** pour **3** personnes

**24 507 €** pour **4** personnes

Un simulateur est disponible sur le site de l'assurance maladie permettant la prise en compte de toutes les situations.

En savoir plus : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard :  
Quai Boissier de Sauvages, 30100 ALES

## Pesticides

La commune de Saint Hilaire de Brethmas s'est engagée dans une démarche afin de **réduire l'usage des pesticides** pour l'entretien de ses espaces verts et de sa voirie, en élaborant un Plan d'Amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH) avec pour partenaires, le CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et le SMAGE (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Equilibrée des Gardons)

### Qu'est-ce que les pesticides ?

Ce sont des produits utilisés pour l'élimination d'organismes jugés indésirables, plantes (herbicides: comme le glyphosate utilisé dans notre commune), animaux (insecticides), champignons (fongicides) ou bactéries (bactéricides).

### Mettons-nous en conformité avec une réglementation de plus en plus contraignante !

La loi de transition énergétique (n° 2015-992) a fixé des échéances, à compter du 01/01/2017, les personnes publiques ne pourront plus utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts accessibles ou ouverts au public ainsi que sur les voiries. Pour les particuliers la vente en libre service sera interdite à partir de 2019.

### Protégeons la santé des applicateurs et du public !

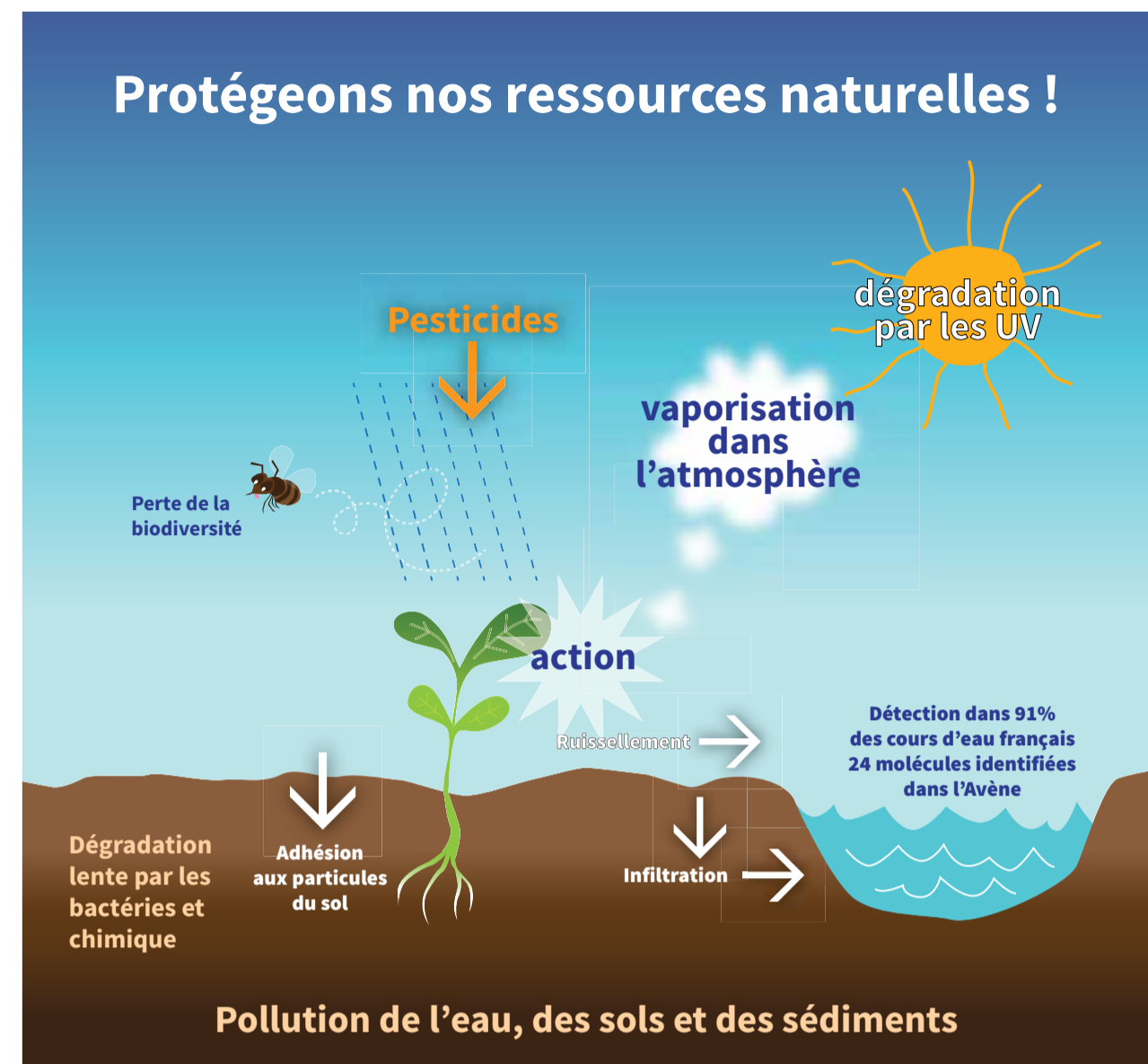
→ Les équipements de protection (EPI) ne sont pas toujours adaptés ou bien utilisés. Les pesticides provoquent des affections dermatologiques et respiratoires des problèmes digestifs et neuromusculaires. Le glyphosate (herbicide le plus utilisé) accroît les risques de cancer (Circ, Agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) spécialisée dans le cancer)

→ Au cours de l'utilisation, la molécule est en suspension dans l'air, elle peut alors être inhalée ou absorbée. La loi prévoit une interdiction d'accéder aux espaces au moins 6 heures après leur traitement, ou plus selon la molécule.

### Comment parvenir au O phyto ?

Cependant nos espaces verts (massifs floraux, terrains sportifs, parcs, jardins et cimetières) et les voiries doivent être entretenus pour assurer notre sécurité et pour agrémenter notre espace....

Camille Brindel, étudiante en master, a réalisé une expertise doublée d'une importante phase de concertation avec les élus et les service techniques communaux. Un diagnostic précis a conduit à la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel (3 ans).



### Gérons nos espaces en utilisant des techniques alternatives au désherbage chimique !

Le désherbage chimique sera remplacé progressivement par un désherbage manuel (binettes), mécanique (brosses, rotofil ...) thermique (à flamme ou infrarouge...) ou par des produits non nocifs usuels (vinaigre blanc, bicarbonate de soude ...). Une subvention de 70% par l'agence de l'eau et le département, nous permettra d'acheter le matériel alternatif.

Les différents espaces n'auront pas les mêmes niveaux de soins. Les espaces de prestiges seront des espaces très soignés alors que d'autres seront gérés afin que la flore et la faune naturelles puissent s'installer.

Les plantes choisies seront bien adaptées à notre climat mais aussi à nos sols (différents selon les zones communales), les dates de plantation et les techniques d'entretien appropriées (paillages, taille ...) permettront une économie d'eau et des interventions des agents moins fréquentes.

Un programme de formation sera mis en place pour les agents de la commune.

### Communiquons pour faire évoluer notre regard sur la végétation !

Le passage au O phyto pour créer un cadre de vie agréable et sain, s'accompagne d'une

acceptation de la flore spontanée dans certains lieux, elle ne doit plus être considérée comme quelque chose de sale, mais plutôt comme une manifestation de la nature dans nos villages et hameaux. Nombreux sont les endroits où l'on peut faire s'épanouir une végétation naturelle: les pieds de murs, les ronds d'arbres entre les pavés en utilisant des plantes couvrantes.

Des panneaux d'informations seront placés aux abords des espaces, hameaux et villages concernés. Une exposition et des réunions seront organisées pour vous informer. Une réunion publique a déjà eu lieu le vendredi 25 septembre.

Lorsque les démarches seront engagées, nous ferons une demande de labellisation afin de valoriser notre travail à l'extérieur de la commune.

### Investissons-nous ensemble pour la réussite de cette transition !

Des journées d'information et de formation subventionnées sont prévues avec les enfants des écoles mais aussi avec les habitants volontaires afin de découvrir la biodiversité mais aussi pour pratiquer un jardinage sans pesticides.

D'autres initiatives vous seront proposées, concours des jardins fleuris, permis de végétaliser, c'est un prêt communal d'un rond d'arbre, d'un petit morceau de trottoir ou de banquette dans lequel vous pourrez planter des fleurs ou des légumes ... sans pesticides !

# Etat civil

## naissances

- Eden, Liam AMEZIANE**, né le 24 mai  
**Léhana, Jocelyne, Karine DYON**, née le 24 mai  
**Tom, Jacques, Emmanuel PAVEYRANNE JOBERT**, né le 07 juin  
**Lucie, Isabelle, Fany, Johanne JUVIN**, née le 10 juin  
**Eléna BOULET**, née le 10 juin  
**Tiago GONCALVES LAURET**, né le 12 juin  
**Théa, Eléna PEZZO**, née le 20 juin  
**Anna, Sylvia, Emiliana DIAZ**, née le 26 juin  
**Lyssia, Gisèle, Armelle ROCCHIA**, née le 18 juillet  
**Juliette, Constance, Jeanne ROUICHI**, née le 06 août  
**Lilly, Jacqueline, Sylvie BALDINO**, née le 09 août  
**Anna, Jeanne, Emilie URTIS**, née le 20 août  
**Loan, Jean CANO**, né le 20 août  
**Ava, Ella, Vickie VICIANA PARIS**, née le 08 août  
**Victorin, Julien, Franck PEREIRA**, né le 01 septembre  
**Victoria, Marie MAUGAIN**, né le 02 septembre  
**Eymen ARSLAN**, née le 15 septembre  
**Bryann, Pierre, Alin CHABALIER**, né le 24 septembre  
**Noémie, Gaëlle GIRAUDET**, née le 27 septembre

*Nous présentons nos meilleurs voeux aux parents et longue vie aux bébés.*

## mariages

- Matthieu, Charles, Jean, Pierre RAFFALLI** et **Mélanie, Isabelle TABARIES**, le 06 juin  
**Damien, Yannick GAILLARD** et **Laurie, Gaëlle QUÉTAT**, le 06 juin  
**Michel, Jean-Pierre BRÈS** et **Marie-Christine, Clémentine RUBIO**, le 20 juin  
**Anthony, Christian GILLES** et **Alexandra, Julie CHANTE**, le 20 juin  
**Yoann, Jérémie FAGEON** et **Mélissa, Mary, Marcelle HUGON**, le 20 juin  
**Nicolas PAGÈS** et **Eden, Jacky, Jennifer BRAWANSKI**, le 27 juin  
**Stéphane ROUICHI** et **Stéphanie VIGNEUX**, le 11 juillet  
**Thomas COUDERC** et **Lucie NETANGE**, le 01 août  
**Hocine TALEB** et **Mouna OUAZ**, le 22 août

*Sincères félicitations aux nouveaux époux.*

## décès

- Jean, Gabriel CHAPON**, décédé le 27 mai  
**Michelle, Marguerite, Laurence DEVERLANGES** veuve **VYAIN**, décédée le 17 juin  
**Robert, Marie, Etienne DUMAS**, décédé le 19 juin  
**Fernande, Yvonne RIGAUD** veuve **POUZARD**, décédée le 26 juin  
**Grégoria CENTENO** veuve **CALYVIS**, décédée le 13 juillet  
**Josiane POUJOL**, décédée le 14 juillet  
**Pierina, Petronilla AMBROSIONI** veuve **MALINSKI**, décédée le 21 août  
**Jeanine, Juliette ROBERT** veuve **BROT**, décédée le 22 août

## transcriptions

- Thierry BARRILOT**, décédé le 02 juin  
**Robert LAMARGOT**, décédé le 23 juin  
**Elisabeth, Jacqueline, Jeanne BORIES** veuve **POUGET**, décédée le 26 juillet  
**Eduardo MARTIN**, décédé le 28 juillet  
**Azucena, Teresa GOMEZ**, décédée le 31 juillet  
**Jeanne, Marie MARCHINI** veuve **MERCIER**, décédée le 11 août  
**Francine, Paule, Ida PAILHès**, décédée le 16 septembre  
**Rodolphe DURAND**, décédé le 17 septembre

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvés par ce deuil.*

### Un vote responsable !

Les vacances s'achèvent et le temps est venu pour les écologistes de remplir à nouveau les cartables. Il est regrettable de voir qu'à St Hilaire la reprise a été une nouvelle fois désorganisée à l'école maternelle avec des travaux qui n'ont toujours pas commencés, des mobil-homes toujours présents au coût exorbitant pour la commune de 60000 € annuels et une gestion incohérente de la cantine ! Encore une rentrée provisoire !

Notre maire, à juste titre, s'est associé à la journée des maires le 19 septembre pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat et propose en même temps alors qu'il déplore ne plus avoir d'argent et de compétences, d'accueillir des réfugiés syriens. Les 4 élus de St Hilaire Avenir s'y sont opposés par un vote responsable.

Le gouvernement socialiste se défait de ses responsabilités et de ses compétences et demande aux communes déjà accablées (baisse des dotations, obligation de financement des TAP, normes en tous genres...) de s'en charger. Pourtant la loi n'a pas changé : l'accueil d'urgence et spécialement celui des étrangers est une compétence régalienne exclusive de l'Etat. Il doit donc en assumer ses responsabilités.

A-t-on les ressources à St Hilaire et au-delà dans le département, pour les accueillir ? Où va-t-on les loger ? Qui va payer ? Autant de questions sans réponse à ce jour !

Que répondre aux familles St Hilaïroises qui souhaitent se voir attribuer des logements sociaux ?

De quel droit allons-nous arbitrairement décider d'affecter des logements à des réfugiés migrants, au détriment des familles dont nous avons la responsabilité en tant qu'élus ? En France, une certaine classe politique et la plupart des médias communiquaient à tout va pour convaincre des Français pour le moins réticents dans leur majorité. L'émotion des images leur tenait lieu de discours, au moins pour l'essentiel, avec une véritable culpabilisation comme nous l'avons affrontée lors du dernier conseil municipal.

Malgré cette offensive émotionnelle, chacun est face à sa conscience et connaît ses propres engagements. Nous connaissons les nôtres et avons voté en élus responsables. On pourra peut-être nous taxer de mesquinerie comptable, mais nous nous refusons à être des démagogues irresponsables.

Si le mandat d'élu municipal est aujourd'hui l'un des rares à être encore respecté par les Français, c'est parce que notre proximité nous interdit toute promesse creuse, tout mensonge durable.

Aujourd'hui et demain, les élus de **St Hilaire Avenir** resteront responsables ! Nous vous souhaitons une bonne rentrée et restons à votre écoute.

Alain Cheyreyz, Sylvie Galtier, Didier Croze, Simone Teissier

### Le temps des châtaignes

C'est le temps de la rentrée scolaire. Si au niveau des équipes enseignantes tout est en place, il n'en va pas de même pour la cantine. Ce projet porté par l'ancien adjoint à l'éducation et opposant actuel, a été réalisé dans la précipitation, avec un manque évident de recul et surtout sous-dimensionné ! Il en résulte, deux services à assurer dans un temps imparti court. Les enfants en paient les conséquences. Que dire du désamiantage de la maternelle qui prend du retard et dont le coût des travaux s'envole. Surprenant la cour a été partiellement utilisée dans le cadre du centre de loisir cet été alors que les poteaux de soutènements sont amiantés. La notion de risque doit varier en fonction de l'usage !

La création de marchés sur la commune, une fois par mois sur chaque bourg, va dans le bon sens et animera la vie de notre communauté.

Suite à la superbe consultation citoyenne sur le PLU, à ce jour aucune avancée. Il est vrai que dans le domaine de la communication, nous avons à faire à des experts !

Un forum des associations « tristounet » qui a vu la création d'une nouvelle structure associative cooptée par le groupe majoritaire, concurrente au milieu associatif existant. Il en résulte un fort sentiment d'ingérence.

Les recours déposés à l'encontre de l'installation du garage Mercedes sur notre commune, ont poussé la famille Roux à s'implanter sur Ales. Ce qui est triste, c'est le double langage tenu par le groupe majoritaire. L'un des opposants, colistier de Mr Perret et proche de Mme Bernard Chamson, adjointe à l'urbanisme a largement contribué à ce résultat. Dans une époque de restriction budgétaire, comment peut-on s'opposer à la venue et la création d'emploi, à la perception (même indirecte) de taxes au bénéfice de notre commune ? Il est vrai que le groupe majoritaire à la culture des subventions et dotations issues de nos impôts. Vivre avec l'argent des autres est plus facile que de favoriser l'implantation d'entreprises.

Le 29 septembre, la dernière délibération du conseil municipal portait sur le maintien en tant qu'adjointe de Mme Bernard Chamson. La veille, dans la presse, Mr Perret explique qu'il a déjà retiré sa délégation par voie d'huissier. Nous aurions préféré l'apprendre autrement et surtout avoir des explications cohérentes. A l'issue du vote, Mr Perret a été mis en minorité par sa majorité, Mme Bernard Chamson reste adjointe mais sans délégation ! Quel spectacle affligeant donnons nous à nos concitoyens et à nos partenaires ? A ce jour, notre maire est-il encore légitime ? Le groupe majoritaire se trouve dans une situation qui ne pourra que desservir l'intérêt de notre commune.

Le groupe **Osez St Hilaire Autrement**  
 Stéphanie BRINGER, Michel BERNARD, Patrick GUY



**Cellier Boisset**  
**CONSTRUCTEUR**

RD 936 Le Cheval Vert 30360 VEZENOBRES  
**Tél. 04 66 52 36 73**  
 Fax 04 66 52 83 02  
 site : cellier-boisset.com



**Pascal**  
 Locations d'Autocars  
 Voyages organisés

Résidence l'Étoile  
 Place Général Leclerc  
 30104 Alès  
**Tél. 04 66 30 12 13**  
 Fax 04 66 30 32 81  
 Internet : www.voyages-pascal.com



**Cereg** CABINET D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX  
 WWW.CEREG.COM

SIÈGE SOCIAL  
 7 AVENUE DE LA FONTANISSE - PÔLE ACTIF  
 30380 GALLARGUES LE MONTUEUX  
**TEL : 04 66 04 70 80**

AGENCE CÉVENNES  
 IM. LE LINER - 1 655 CH DE TRESPEAUX  
 30100 ALES  
**TEL : 04 66 56 67 60**

AGENCE VALLÉE DU RHÔNE  
 176 AV. ROGER SALENGRO  
 30200 BAGNOLS SUR CEZE  
**TEL : 04 66 39 02 65**

AGENCE ALPES DU SUD  
 49 ALLÉE DES PLATANES  
 26170 BUIS LES BARONNIÈRES  
**TEL/FAX : 04 75 28 43 86**



1046 route de Nîmes  
 30560 St-Hilaire de Brethmas  
 T. 04 66 55 79 73  
 email : felisarl@aol.com  
 www.piscine-feli.com

**Matériel de piscine**  
 ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE



**reca**  
 Cévennes

peintures  
 papiers peints  
 moquettes  
 textiles  
 sols plastiques  
 décoration  
 outillages

ROCADE EST - 821 chemin de Larnac - 30100 ALES  
 TÉL : 04 66 86 73 00 - Fax : 04 66 30 16 25  
 Site : www.reca-cevennes.fr  
 Email : reca-ales@wanadoo.fr



Restaurant - *Le Café Noir* - Bar à tapas -

13, boulevard Louis Blanc - 30100 Alès - Tél. 04 30 38 12 82



**Déconstruction Automobiles Ruedger**

www.carcasse.net  
 dar30@orange.fr

**STOCK PLUS**  
**DESTOCKER**

Lots en tous genres  
 Bazar  
 Cadeaux

Peintures  
 Linoléums  
 Moquettes

Route de Nîmes  
 Saint Hilaire de Brethmas

**ALESIA FLORE**  
**FLEURISTE**  
 Toutes compositions florales  
**04 66 78 95 88**  
 Livraison gratuite sur Alès  
 Rocade Est - 30100 ALES



**CÉVENNES MOTOCULTURE**  
 Une équipe de pro !

Route de Nîmes  
 30560 ST HILAIRE de brethmas  
 Tél. 04 66 30 15 00  
 Fax 04 66 30 24 51  
 cevennes.motocultureales@wanadoo.fr

KUBOTA  
 TEREX  
 TAKEUCHI  
 HUSQVARNA

**MATERIEL AGRICOLE - T.P. - ESPACES VERTS**

**PROFESSIONNELS - PARTICULIERS**

**M. Collellmir**  
**Marbrerie Funéraire**  
 Tombeau ciment granit nettoyage  
 Plaque - Gravure sur plaques marbre et granit  
 Plans de travail granit - Tables  
**MAGASIN EXPOSITION**  
 Route de Nîmes - 30560 Saint-Hilaire de Brethmas  
 Tél. atelier 04 66 61 38 17 - Fax 04 66 61 03 97



**STIM**  
**Etanchéité - Isolation Toitures et Terrasses**

37 avenue Vincent d'Indy  
 30100 ALES  
 Fax 04 66 30 69 62  
**Tél. 04 66 86 94 73**



**PROFESSIONNELS - PARTICULIERS**

**Transports Alès Services**  
 Patrick GUY  
 Agrégats - Terre végétale  
 Terrassement tous travaux  
 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas  
 04 66 78 68 26

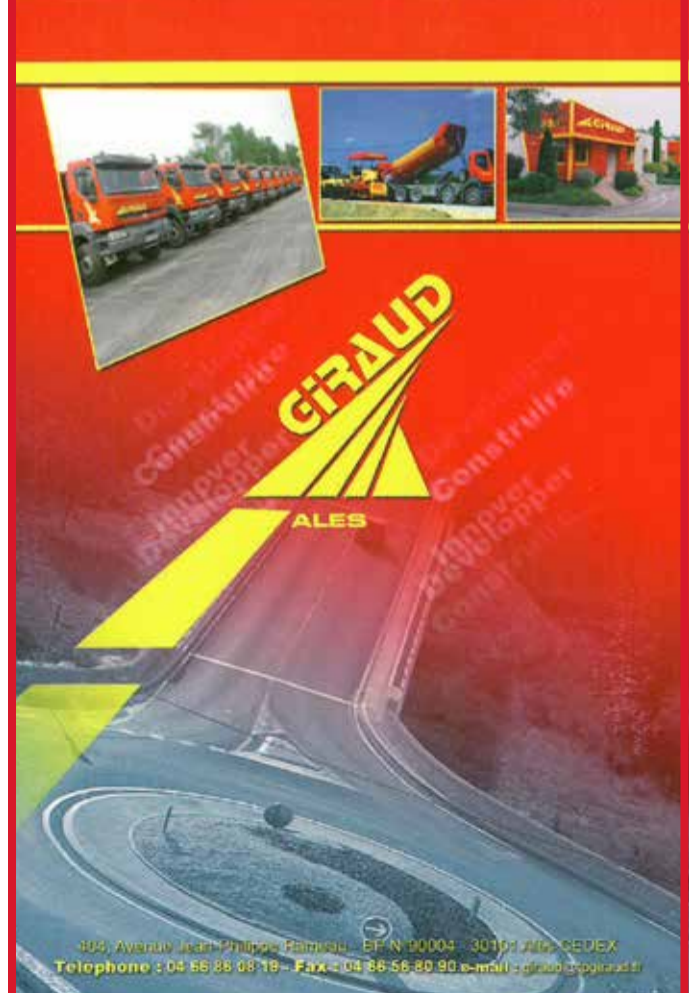
*Boulangerie - Pâtisserie de la Jasse*  
 Florence et Jérôme Dance

Spécialité pain au levain  
 Fermé le lundi

Tel : 04 66 30 00 07  
 100, route d'Uzès - 30560 St Hilaire de Brethmas

**SAINT-HILAIRE AMBULANCES**  
 V.S.L. - TAXI  
 véhicules climatisés  
**04 66 56 74 77**

**POMPES FUNÉBRES ST HILAIRE**  
 Chambre funéraire  
 324 route d'Uzès  
 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS



**GIRAUD**  
 ALES

300, Avenue Jean Philippe Barreau - BP N°0004 - 30104 ALES CEDEX  
 Téléphone : 04 66 56 88 19 - Fax : 04 66 56 80 90 - www.giraud-ales.fr

**Hypermarché ouvert**  
**cora et moi**  
 du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h30  
 Téléphone : 04 66 56 46 36  
 Service Après Vente : 04 66 56 46 00

**NOUVEAU cora optique**  
 Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 20h

écouter voir sortir découvrir vibrer rêver

**cora billetterie**  
 Votre magasin cora vous présente **cora billetterie**  
 Vente de billets de spectacles, musées, manifestations sportives, parcs d'attractions...

**NOUVEAU Soleil bleu Parapharmacie**  
 du Lundi au Samedi - de 9h à 20h  
 tel. 04 66 56 46 10 - fax 04 66 30 28 59

Une équipe de spécialistes à votre disposition

www.cora.fr  
 cora et moi, la confiance est là  
 CORA Alès - open du mat d'heures - 30100 ALES